

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15886**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Sciences Humaines et Sociale mention HISTOIRE

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Franche-Comté - Besançon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Franche-Comté, Recteur d'Académie Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Grâce à sa formation à la fois généraliste et théorique, le titulaire d'une Licence d'histoire **peut prétendre, dans de multiples environnements professionnels (privés et publics), à des emplois de niveau II recouvrant les activités suivantes :**

Il met en œuvre les compétences spécifiques liées à la transmission du savoir dans les domaines de *l'enseignement et de la formation* ; *il peut mener à bien des activités pédagogiques, concevoir des outils pédagogiques adaptés, préparer une intervention en direction de divers publics.*

Il intervient dans le domaine de la recherche et/ ou du patrimoine :

- **Gestion du patrimoine culturel** : *il peut animer des expositions, rencontres, événements culturels ; mettre en place une politique de mise en valeur du patrimoine (exposition, création de plaquettes, signalétique, parcours...)* ; *il peut proposer une politique d'acquisition.*

- **Information, communication** : *il peut effectuer des recherches d'informations sur un objet d'étude ou une thématique ; mettre en œuvre des systèmes de gestion de l'information ; administrer le contenu d'un site web.*

- **Conservation et exploitation des données** : *il peut être amené à classer et gérer les collections d'un établissement patrimonial ; à classer et gérer la documentation et les fonds d'archives d'une collectivité territoriale, d'une entreprise ou d'une association privée(s).*

Le titulaire du diplôme peut également participer à la conduite et à la définition d'un projet ; établir le diagnostic d'une situation ou d'un contexte en fonction de l'analyse des données économiques, démographiques, sociales ; déterminer des objectifs ; mobiliser des partenaires.

Le titulaire du diplôme est capable de :

Présenter et situer des informations dans leur contexte : grâce à sa connaissance approfondie des quatre grandes périodes et des débats historiographiques, anciens ou contemporains, un licencié en histoire est capable de replacer des événements et des processus historiques dans la longue durée, et de pratiquer une approche comparatiste et pluridisciplinaire en faisant appel aux autres sciences humaines (géographie, archéologie, histoire de l'art, économie, anthropologie, sociologie, ethnologie, etc.).

Mettre en place une démarche de recherche et d'analyse d'une situation : le licencié en histoire possède la culture générale, l'esprit critique, la capacité de synthèse et le jugement autonome lui permettant de contextualiser les problèmes et de rechercher les solutions adéquates.

Organiser la recherche, le traitement et la communication de l'information à l'aide de compétences acquises dans une démarche méthodologique spécifique : tout au long de sa formation, le licencié en histoire a été confronté à la pratique des outils de collecte de l'information (inventaires d'archives, répertoires bibliographiques, bases de données numériques, sources primaires éditées et/ou numérisées...) ; il sait rassembler, comprendre et utiliser ces diverses sources d'information avec toutes les précautions requises (neutralité, esprit critique, respect du droit d'auteur).

Assurer la diffusion du savoir et de l'information par la formation et l'éducation : habitué à s'exprimer, tant à l'oral qu'à l'écrit, en mettant en œuvre divers types de supports (texte, image, cartes, tableaux...), le licencié en histoire est capable d'enseigner et de communiquer le contenu d'un savoir ou d'une information à divers types de publics, même non spécialistes (public d'élèves, public d'adultes).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Professions de l'information, de la documentation et de la communication
- Métiers du patrimoine, notamment du patrimoine écrit (livre, archive)
- Métiers de l'animation et du développement territorial (animation, tourisme, médiation culturelle)
- Concours de la Fonction publique (dont territoriale)
- Métiers de la formation et de l'éducation

Dans le secteur privé : journaliste, chargé(e) de communication, archiviste d'entreprise, chargé(e) d'études documentaires, documentaliste, libraire, éditeur, conseiller historique (cinéma, télé, jeux vidéo), généalogiste professionnel.

Via une formation aux métiers de l'enseignement et de la culture et/ou un concours : documentaliste, chargé(e) d'études documentaires, attaché(e) de conservation, conservateur, archiviste, bibliothécaire, conseiller d'éducation, professeur(e) des écoles, enseignant(e)(e) du second degré

Directement ou par concours : fonctionnaire territorial, animateur culturel, guide conférencier

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La licence d'Histoire est validée par 180 crédits ECTS. Elle se déroule sur 6 semestres de 30 ECTS chacun. Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignements ou de professionnalisation (UE) capitalisables, soumises à évaluation (contrôle continu, examen terminal, validation de stage). Elle favorise la mobilité des étudiants en leur permettant de valider un ou deux semestres dans une université dans le cadre de la mobilité étudiante (programmes d'échange Erasmus, Crepuq, ISEP, accords interuniversitaires). Chaque semestre permet de valider cinq Unités d'Enseignement (UE) correspondant chacune à 6 ECTS. Le découpage pédagogique de chaque semestre inclut des enseignements disciplinaires sous des formes diverses, cours magistraux et travaux dirigés pour les Unités d'Enseignement d'initiation (S1 et S2) et les grandes questions d'histoire (S3 et S4) pour les quatre périodes (Ancienne, Médiévale, Moderne et Contemporaine). Pour compléter ces enseignements dans chacune des 4 périodes, aux S1 et S2, des ateliers de lecture historique proposent une approche plus pratique. Aux semestres 3 et 4, le module Approfondissement des savoir-faire disciplinaires insiste sur des aspects plus spécifiques dans chacune des périodes étudiées.

Les quatre premiers semestres sont organisés comme suit :

-3 UE d'histoire

-2 UE de formation complémentaire : langue, informatique, technique de recherche de l'information, unité de culture générale, etc.

Organisation de la première et seconde année (S1-S4) : Les enseignements sont répartis à part égale entre les 4 périodes de l'histoire avec une continuité chronologique entre les 4 semestres.

Semestre 1 :

UE 1 : Initiation à l'histoire ancienne et médiévale

UE 2 : Initiation à l'histoire moderne et contemporaine

UE 3 : Atelier de lecture historique ancienne et médiévale

Semestre 2 :

UE1 : Initiation à l'histoire ancienne et médiévale

UE 2 : Initiation à l'histoire moderne et contemporaine

UE 3 : Atelier de lecture historique moderne et contemporaine

Semestre 3 :

UE 1 : Grandes questions d'histoire ancienne et médiévale 1

UE 2 : Grandes questions d'histoire moderne et contemporaine 1

UE 3 : Approfondissement des savoir-faire disciplinaires histoire ancienne et médiévale

Semestre 4 :

UE 1 : Grandes questions d'histoire ancienne et médiévale 2

UE 2 : Grandes questions d'histoire moderne et contemporaine 2

UE 3 : Approfondissement des savoir-faire disciplinaires histoire moderne et contemporaine

Organisation de la troisième année : Les enseignements disciplinaires se répartissent à part égale, pour chaque semestre, entre les 4 périodes de l'histoire aussi bien dans les UE Histoire en débat que dans les UE Techniques de l'histoire. Le module transversal inclut outre les langues, une UE de géographie. Au semestre 6, une ouverture sur le milieu professionnel est prévue sous forme d'un stage encadré.

Semestre 5 :

UE 1 : Histoire en débat 1

UE 2 : Histoire en débat 2

UE 3 : Techniques de l'Histoire 1

UE4 : Méthodes de l'historien

Semestre 6

UE 1 : Histoire en débat 3

UE 2 : Histoire en débat 4

UE 3 : Techniques de l'Histoire 2

UE 4 : Préprofessionnalisation : stage en milieu professionnel et accompagnement pédagogique

Le volume horaire en informatique de la formation permet aux étudiants de passer la certification Internet et Informatique (Compétences du référentiel C2i - niveau 1).

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 1er août 2011 publié au JO du 11 août 2011

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 juillet 2012 N° d'habilitation : 20041014

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE du 24 Avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle ;

<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu2/vous-etes/etudiant/reussir-a-l-ufc/reussite-a-l-ufc---insertion-24.html>

Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante :

<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/l-universite-en-chiffres---ofve-accueil-76.html>

Autres sources d'information :

Site Internet de l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société: <http://slhs.univ-fcomte.fr>

Site Internet du Département d'Histoire <http://section-histoire.univ-fcomte.fr/>

[Université de Franche-Comté](http://www.univ-fcomte.fr/)

Lieu(x) de certification :

Université de Franche Comté 25000 Besançon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR SLHS- Sciences du Langage de l'Homme et de la Société, 30 rue Mégevand, 25030 Besançon cedex;

UFR STGI - Sciences, techniques, et gestion de l'industrie place Lucien Tharradin 25200 MONTBELIARD ;

CTU - Centre de télé-enseignement universitaire.

Historique de la certification :